

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Identificateur de la matière</b>	<b>Pan-Spray (White) 4296-50</b>
<b># CAS</b>	Mélange
<b>Usage du produit</b>	Recouvrement
<b>Fabricant</b>	Nu-Calgon 2008 Altom Court St. Louis, MO 63146 US Téléphone: 314-469-7000 / 800-554-5499 Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

## 2. Identification des risques

<b>Description générale des risques</b>	DANGER Extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Les contenants peuvent exploser sous l'effet de la chaleur. Il peut causer des effets toxiques chroniques. IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.
<b>Effets potentiels sur la santé à court terme</b>	
<b>Voies d'exposition</b>	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
<b>Yeux</b>	Peut causer une irritation.
<b>Peau</b>	Peut causer une irritation.
<b>Inhalation</b>	L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges).
<b>Ingestion</b>	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
<b>Organes cibles</b>	Yeux. Reins. Foie. Système respiratoire. Peau.
<b>Effets chroniques</b>	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
<b>Signes et symptômes</b>	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
<b>OSHA Regulatory Status</b>	Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
<b>Effets potentiels sur l'environnement</b>	Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

## 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Propane	74-98-6	7 - 13
Acétone	67-64-1	5 - 10
Dioxyde de titane	13463-67-7	5 - 10
Isobutane	75-28-5	3 - 7
Heptane	142-82-5	10 - 30
Oxyde de diméthyle	115-10-6	10 - 30
Toluène	108-88-3	10 - 30
Acétate de méthoxypropan-2-ol	108-65-6	1 - 5
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyle de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la montmorillonite	68911-87-5	1 - 5
Distillats de vapocraquage (de pétrole), polymérisés avec le naphta léger de pétrole de vapocraquage	68410-16-2	1 - 5

---

## 4. Premiers soins

---

### Mesures de premiers soins

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
<b>Inhalation</b>	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale. Si la victime ne respire pas du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la réanimation cardio-pulmonaire.
<b>Ingestion</b>	Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.

### Avis aux médecins

### Conseils généraux

Les symptômes peuvent être différés.

Ne pas percer ni incinérer le contenant. Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

---

## 5. Mesures de lutte contre le feu

---

<b>Propriétés inflammables</b>	Inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.
<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Dioxyde de carbone. Poudre chimique. Mousse.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Eau.
<b>Protection pour les pompiers</b>	
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Refroidir les conteneurs avec des quantités abondantes d'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.
<b>Équipement de protection pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
<b>Données sur l'explosibilité</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Pas disponible
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Pas disponible

---

## 6. Procédures en cas de déversement

---

<b>Précautions individuelles</b>	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.
<b>Méthodes de contention</b>	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Retirer les sources d'ignition. Bien que les risques de déversement ou de fuite d'importance soient peu probables avec un aérosol, si cela arrive, absorber le liquide répandu au moyen d'une substance absorbante ininflammable telle que sable, vermiculite.

---

## 7. Manutention et entreposage

---

### **Manipulation**

Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

### **Stockage**

Tenir hors de la portée des enfants.

Ne pas conserver à des températures dépassant 49°C (120.2°F).

Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues ou autres sources d'inflammation.

## 8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

### Limites d'exposition

Ingrédient(s)	Limites d'exposition
Acétate de méthoxypropan-2-ol	<b>ACGIH-TLV</b> Indéterminé <b>OSHA-PEL</b> Indéterminé
Acétone	<b>ACGIH-TLV</b> MPT: 500 ppm LECT: 750 ppm <b>OSHA-PEL</b> MPT: 1000 ppm
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyle de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la montmorillonite	<b>ACGIH-TLV</b> Indéterminé <b>OSHA-PEL</b> Indéterminé
Dioxyde de titane	<b>ACGIH-TLV</b> MPT: 10 mg/m <sup>3</sup> <b>OSHA-PEL</b> MPT: 15 mg/m <sup>3</sup>
Distillats de vapocraquage (de pétrole), polymérisés avec le naphta léger de pétrole de vapocraquage	<b>ACGIH-TLV</b> Indéterminé <b>OSHA-PEL</b> Indéterminé
Heptane	<b>ACGIH-TLV</b> MPT: 400 ppm LECT: 500 ppm <b>OSHA-PEL</b> MPT: 500 ppm
Isobutane	<b>ACGIH-TLV</b> MPT: 1000 ppm <b>OSHA-PEL</b> Indéterminé
Oxyde de diméthyle	<b>ACGIH-TLV</b> Indéterminé <b>OSHA-PEL</b> Indéterminé
Propane	<b>ACGIH-TLV</b> MPT: 1000 ppm <b>OSHA-PEL</b> MPT: 1000 ppm
Toluène	<b>ACGIH-TLV</b> MPT: 20 ppm Peau: 50 ppm  <b>OSHA-PEL MPT:</b> 200 ppm Ceiling: 300 ppm

### Mesures d'ingénierie

Ventilation générale adéquate.

## Protection individuelle

<b>Protection pour les yeux et le visage</b>	Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.
<b>Protection des mains</b>	Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Conformément aux directives de votre employeur.
<b>Protection respiratoire</b>	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
<b>Considérations sur l'hygiène générale</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Le lavage des mains avec de l'eau et du savon après chaque usage est recommandé comme une bonne pratique d'hygiène pour prévenir l'irritation des yeux par contact avec les mains.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

---

<b>Aspect</b>	Aérosol
<b>Couleur</b>	Blanc.
<b>Forme</b>	Aérosol.
<b>Odeur</b>	Solvant
<b>Seuil de l'odeur</b>	Pas disponible
<b>État physique</b>	Gaz
<b>pH</b>	Pas disponible
<b>Point de fusion</b>	Pas disponible
<b>Point de congélation</b>	Pas disponible
<b>Point d'ébullition</b>	Pas disponible
<b>Point d'écoulement:</b>	Pas disponible
<b>Vitesse d'évaporation</b>	> 1 (AcBu=1)
<b>Point d'éclair</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	246 - 480 °C (474.80 - 896.00 °F)
<b>Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume</b>	1
<b>Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume</b>	12.8
<b>Pression de vapeur</b>	55 - 65 psig @ 20°C
<b>Densité gazeuse</b>	> 1
<b>Densité</b>	0.77 - 0.81
<b>Coefficient de répartition eau/huile</b>	Pas disponible
<b>Solubilité (H2O)</b>	Négligeable
<b>Pourc. de mat. volatiles</b>	79 - 80

---

## 10. Stabilité et réactivité

---

<b>Réactivité</b>	Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Conditions à éviter</b>	Les contenants de type aérosol devient instable à températures dépassant 49°C (120.2°F). Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
<b>Matières incompatibles</b>	Oxydants.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

# 11. Propriétés toxicologiques

## Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Acétate de méthoxypropan-2-ol	Pas disponible
Acétone	Pas disponible
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyle de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la montmorillonite	Pas disponible
Dioxyde de titane	Pas disponible
Distillats de vapocraquage (de pétrole), polymérisés avec le naphta léger de pétrole de vapocraquage	Pas disponible
Heptane	Pas disponible
Isobutane	658 mg/l/4h rat
Oxyde de diméthyle	308.5 mg/l/4h rat
Propane	Pas disponible
Toluène	12.5 mg/l/4h rat

## Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Acétate de méthoxypropan-2-ol	8532 mg/kg rat
Acétone	5800 mg/kg rat; 5340 mg/kg lapin; 3000 mg/kg souris; 2857 mg/kg humain
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyle de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la montmorillonite	Pas disponible
Dioxyde de titane	24000 mg/kg rat
Distillats de vapocraquage (de pétrole), polymérisés avec le naphta léger de pétrole de vapocraquage	Pas disponible
Heptane	15000 mg/kg rat
Isobutane	Pas disponible
Oxyde de diméthyle	Pas disponible
Propane	Pas disponible
Toluène	636 mg/kg rat

## Effets d'une exposition aiguë

<b>Yeux</b>	Peut causer une irritation.
<b>Peau</b>	Peut causer une irritation.
<b>Inhalation</b>	L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges).
<b>Ingestion</b>	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

## Sensibilisation

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

## Effets chroniques

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

## Cancérogénicité

Des concentrations élevées de dioxyde de titane de qualité pigment (en poudre) et de poussière de dioxyde de titane ultrafin ont causé un cancer des voies respiratoires chez des rats exposés par inhalation et par instillation intratrachéale.

### ACGIH - Threshold Limit Values - Carcinogens

Acétone	67-64-1	A4 - Non classifié comme carcinogène humain
Dioxyde de titane	13463-67-7	A4 - Non classifié comme carcinogène humain
Toluène	108-88-3	A4 - Non classifié comme carcinogène humain

### IARC - Groupe 2B (Probablement cancérigène aux humains)

Dioxyde de titane	13463-67-7	Monograph 93 [in preparation]; Monograph 47 [1989]
-------------------	------------	--

### IARC - Groupe 3 (Inclassables)

Toluène	108-88-3	Monograph 71 [1999]; Monograph 47 [1989]
---------	----------	--

## Mutagénicité

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

## Effets sur la reproduction

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA

<b>Tératogénicité</b>	Le toluène (benzène, méthyle-) présente un risque de toxicité pour le fœtus (poids fœtal réduit), des effets sur le comportement (effets sur l'apprentissage et la mémoire) et perte de l'audition (dans les mâles). Ces effets sont observés chez la progéniture de la souris exposée à l'inhalation de toluène à 1200 ou 1800 ppm. Ces effets sont observés en l'absence de toxicité maternelle.
<b>Nom des produits toxicologiquement synergiques</b>	Pas disponible

## 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.	
<b>Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data</b>		
Toluène	108-88-3	96 Hr EC50 Pseudokirchneriella subcapitata: >433 mg/L; 72 Hr EC50 Pseudokirchneriella subcapitata: 12.5 mg/L [static]
<b>Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data</b>		
Acétate de méthoxypropan-2-ol	108-65-6	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 161 mg/L [static]
Acétone	67-64-1	96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 4.74 - 6.33 mL/L; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 6210 - 8120 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 8300 mg/L
Heptane	142-82-5	96 Hr LC50 Cichlid fish: 375.0 mg/L
Toluène	108-88-3	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 15.22-19.05 mg/L [flow-through] (1 day old); 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 12.6 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 5.89-7.81 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 14.1-17.16 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 5.8 mg/L [semi-static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 11.0-15.0 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oryzias latipes: 54 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Poecilia reticulata: 28.2 mg/L [semi-static]; 96 Hr LC50 Poecilia reticulata: 50.87-70.
<b>Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data</b>		
Acétate de méthoxypropan-2-ol	108-65-6	48 Hr EC50 Daphnia magna: >500 mg/L
Acétone	67-64-1	48 Hr EC50 Daphnia magna: 10294 - 17704 mg/L [Static]; 48 Hr EC50 Daphnia magna: 12600 - 12700 mg/L
Heptane	142-82-5	24 Hr EC50 Daphnia magna: >10 mg/L
Toluène	108-88-3	48 Hr EC50 Daphnia magna: 5.46 - 9.83 mg/L [Static]; 48 Hr EC50 Daphnia magna: 11.5 mg/L
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Pas disponible	
<b>Bioaccumulation /accumulation</b>	Pas disponible	
<b>Mobilité dans l'environnement</b>	Pas disponible	
<b>Effets sur l'environnement</b>	Pas disponible	
<b>Toxicité aquatique</b>	Pas disponible	
<b>Coefficient de partage</b>	Pas disponible	
<b>Information sur l'évolution des produits chimiques</b>	Pas disponible	
<b>Autres effets adverses</b>	Pas disponible	

## 13. Élimination des résidus

<b>Instructions relatives à l'élimination des résidus</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Pas disponible
<b>Emballages contaminés</b>	Pas disponible

---

## 14. Informations relatives au transport

---

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Consumer Commodity ORM-D

**Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)**

Bien de consommation

---

## 15. Données réglementaires

---

### Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

#### Canada - CEPA - High Priority Chemicals as Identified by DSL Categorization

Isobutane 75-28-5 Batch 4, published November 17, 2007

#### Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Acétone 67-64-1 1 %

Heptane 142-82-5 1 %

Toluène 108-88-3 1 %

### Situation SIMDUT

Contrôlé

### Classement SIMDUT

Catégorie A - Gaz comprimés, Catégorie B - Division 5: Aérosol inflammable, Catégorie D-Division 2A, 2B

### L'étiquetage SIMDUT



### Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

**Règlements fédéraux des États-Unis** Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

**U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities**

Acétone	67-64-1	5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ
Toluène	108-88-3	1000 lb final RQ; 454 kg final RQ

**U.S. - CERCLA/SARA - Section 313 - Emission Reporting**

Toluène	108-88-3	1.0 % de minimis concentration
---------	----------	--------------------------------

**U.S. - CWA (Clean Water Act) - Hazardous Substances**

Toluène	108-88-3	Présent
---------	----------	---------

**U.S. - CWA (Clean Water Act) - Priority Pollutants**

Toluène	108-88-3	Présent
---------	----------	---------

**U.S. - CWA (Clean Water Act) - Toxic Pollutants**

Toluène	108-88-3	Présent
---------	----------	---------

**CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer**

Toluène: 1000.0000  
Acétone: 5000.0000  
4-Méthylpentan-2-one: 5000.0000

**Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)**

<b>Catégories de danger</b>	Risque immédiat - Oui Risque différé - Oui Risque d'incendie - Oui Danger lié à la Pression - Oui Danger de réactivité - Non
-----------------------------	--

<b>Section 302 substance extrêmement dangereuse</b>	Non
---	-----

<b>Section 311 produit chimique dangereux</b>	Oui
---	-----

<b>Clean Air Act (CAA)</b>	Pas disponible
----------------------------	----------------

<b>Clean Water Act (CWA)</b>	Pas disponible
------------------------------	----------------

**Régulations des états**

AVERTISSEMENT : Ce produit contient un composé chimique reconnu dans l'état de la Californie comme produit pouvant provoquer des malformations congénitales et affecter l'appareil reproducteur.

**U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances**

Acétone	67-64-1	Présent
Heptane	142-82-5	Présent
Toluène	108-88-3	Présent

**U.S. - California - Proposition 65 - Developmental Toxicity**

Toluène	108-88-3	toxicité développementale, date initiale 1/1/91
---------	----------	---

**U.S. - California - Proposition 65 - Reproductive Toxicity - Female**

Toluène	108-88-3	female reproductive toxicity, initial date 8/7/09
---------	----------	---

**U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminants**

Toluène	108-88-3	Présent
---------	----------	---------

**U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants**

Acétone	67-64-1	5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ
Toluène	108-88-3	100 lb RQ (unauthorized emissions based on total mass emitted into the atmosphere - see regulatory text for applicable parishes. The combined emission of highly reactive volatile organic compounds (acetaldehyde, butenes, ethylene, propylene, toluene, xylene, and/or isoprene) shall be totaled to determine if a RQ has been exceeded)

**U.S. - Massachusetts - Right To Know List**

Acétone	67-64-1	Présent
Dioxyde de titane	13463-67-7	Présent
Heptane	142-82-5	Présent
Isobutane	75-28-5	Présent
Oxyde de diméthyle	115-10-6	Présent
Propane	74-98-6	Présent
Toluène	108-88-3	Présent

**U.S. - Michigan - Critical Materials List**

Toluène	108-88-3	100 lb Seuil annuel d'utilisation
---------	----------	-----------------------------------

**U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List**

Acétone	67-64-1	Présent
Dioxyde de titane	13463-67-7	Présent (la poussière)
Heptane	142-82-5	Présent
Oxyde de diméthyle	115-10-6	Présent
Propane	74-98-6	Asphyxiante simple
Toluène	108-88-3	Peau

**U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List**

Acétone	67-64-1	sn 0006
Dioxyde de titane	13463-67-7	sn 1861
Heptane	142-82-5	sn 1339
Isobutane	75-28-5	sn 1040
Oxyde de diméthyle	115-10-6	sn 0758
Propane	74-98-6	sn 1594
Toluène	108-88-3	sn 1866

**U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances**

Acétone	67-64-1	5000 lb RQ (air); 1 lb RQ (terre/eau)
Toluène	108-88-3	1000 lb RQ (air); 1 lb RQ (terre/eau)

**U.S. - North Carolina - Control of Toxic Air Pollutants**

Toluène	108-88-3	4.7 mg/m3 (toxiques chroniques); 56 mg/m3 (irritants aigus)
---------	----------	---

**U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List**

Acétone	67-64-1	Risque pour l'environnement
Dioxyde de titane	13463-67-7	Présent
Heptane	142-82-5	Présent
Isobutane	75-28-5	Présent
Oxyde de diméthyle	115-10-6	Présent
Propane	74-98-6	Présent
Toluène	108-88-3	Risque pour l'environnement

**U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List**

Acétone	67-64-1	Toxique; Inflammable
Dioxyde de titane	13463-67-7	Toxique
Heptane	142-82-5	Toxique; Inflammable
Oxyde de diméthyle	115-10-6	Inflammable
Propane	74-98-6	Toxique; Inflammable
Toluène	108-88-3	Toxic (skin); Flammable (skin)

**Nom du stock****Pays ou région**

Canada

Canada

États-Unis et Porto Rico

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

**Nom du stock**

Liste intérieure des substances (LIS)

Liste extérieure des substances (LES)

Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)

**En stock (Oui/Non)\***

Oui

Non

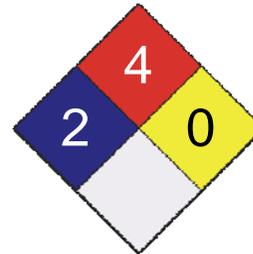
Oui

**16. Renseignements divers**

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

**Clause d'exonération de responsabilité****Date de publication****Date en vigueur****Date d'expiration****Préparé par****Autres informations**

Santé	*	2
Inflammabilité		4
Danger physique		0
Protection individuelle		B



L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

18-Fév-2011

15-Fév-2011

15-Fév-2014

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.